

Motion des enseignants du collège Jeanne d'Arc – Clermont-Ferrand

Nous, enseignants du collège Jeanne d'Arc, réunis en AG le 14 octobre 2015, refusons d'organiser la mise en œuvre de la réforme contre laquelle nous nous battons depuis le début. Cette journée prouve que cette réforme relève de l'improvisation totale et de la démagogie. Nous, professionnels de l'éducation, refusons de construire une réforme contraire à l'intérêt des élèves et irréalisable sur le terrain.

On nous parle d'égalité des chances, mais comment organiser un accompagnement dit « personnalisé » avec des groupes pouvant atteindre 30 élèves ? Qu'en est-il des élèves en situation de détresse scolaire et/ou non francophones ? Comment permettre aux élèves de progresser en diminuant les horaires disciplinaires ? Comment accompagner au mieux chacun de nos élèves dans des classes aux effectifs surchargés ? Ce problème fondamental des effectifs n'est soulevé à aucun moment dans la réforme.

On nous parle de suppression des filières élitistes. Or les options euro, bilangues, latin-grec sont ouvertes à tous et sont présentes même dans les établissements dits sensibles, où elles permettent à leurs élèves de réussir et où elles maintiennent l'attractivité des établissements. Que vont devenir les élèves de ces filières ? Pourquoi les sections INTER et CHAM sont-elles, pour leur part, maintenues ? Peut-être parce que nous ne sommes plus à une incohérence près. Pourquoi les écoles privées sous contrat ne sont-elles pas soumises aux mêmes contraintes ? Cette réforme fait le lit de l'enseignement privé. Et on ose nous parler d'égalité ?

On nous vend 2h45 d'autonomie pour faire, par classe, des groupes de technologie, des groupes de sciences physiques, des groupes de SVT, des groupes de langues, de l'accompagnement personnalisé et l'enseignement du latin et du grec. De qui se moque-t-on ?

On nous parle d'interdisciplinarité. Or nous découvrons des EPI qui sont, pour lors, des coquilles vides, qui sont mis en place sans moyens de concertation et en ponctionnant les heures des disciplines !

On nous vante l'autonomie des établissements. Or, avec des programmes par cycles, des EPI décidés en interne et une répartition des horaires différentes d'un établissement à l'autre, que se passera-t-il pour les nombreux élèves amenés à changer de collège en cours de scolarité ? Que se passera-t-il également pour les enseignants en service partagé et pour les TZR ?

Cette interdisciplinarité et cette autonomie conduiront inmanquablement à la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire par le biais du conseil pédagogique, du conseil d'administration et du conseil d'enseignement. Elles marquent également la fin d'un cadrage national et d'une équité sur l'ensemble du territoire.

On nous dit que nous recevrons une formation. Or, pour l'instant, rien de concret ni de construit ne nous a été communiqué. On nous demande d'élaborer, lors des demi-journées banalisées, des contenus pour remplir le néant d'un cadre et d'intitulés qui ne correspondent et ne peuvent répondre en rien aux réalités de notre quotidien d'enseignants.

Aussi nous refusons de tirer une balle dans notre propre pied et dans celui de nos élèves !

Les enseignants du collège Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand